



Autour de Patrick STEYAERT

INRA Sciences pour l'action et le développe-  
ment, UMR 1326 LISIS

En présence de

Fabrice ENON

Dominique GIRET

Régis LE QUILLEC

Jean RICHER

## 3.16 | Table ronde " Vers une vision et des outils partagés "

**Patrick STEYAERT** : J'ai été invité à animer ces tables rondes en tant qu'ancien directeur de la station Inra de Saint-Laurent-de-la-Prée, entre Rochefort et La Rochelle; actuellement dans un laboratoire qui est très intéressé par les questions de relations entre science et société, et aussi en tant que président du conseil scientifique et prospectif du Parc naturel régional du Marais poitevin. C'est à ce titre que je suis là.

Je voudrais introduire cette table ronde, qui, quelque part, tourne autour de : quelle vision partagée autour de ces enjeux d'adaptation au changement climatique des zones littorales, et comment la construire? Je voudrais juste proposer quelques éléments de réflexion et d'interprétation de tout ce que nous avons entendu pendant ces deux jours.

Le premier point, c'est de dire l'importance de tout ça. Ce sont des problèmes à gérer, mais ces problèmes d'environnement, si on peut les appeler comme ça, n'existent pas en eux-mêmes. Ils ne sont pas donnés. Ils existent parce qu'il y a des acteurs qui se posent des questions sur les transformations de leur environnement, sous l'effet de causes naturelles et anthropiques. Autrement dit, il s'agit d'insister sur l'idée : le changement climatique existe bel et bien, mais le changement climatique en tant que problème est socialement construit. Il faut s'intéresser à cette construction. C'est le premier point.

Le deuxième point, pour introduire cette table ronde, c'est de dire : quelle est la nature du problème, et quelles sont les caractéristiques génériques qu'on peut identifier de ce problème?

La première caractéristique, et elle n'est pas neutre dans la manière d'appréhender ces questions, ce sont les nombreuses interdépendances que ces problèmes révèlent : entre une diversité de composantes et une diversité de relations entre ces composantes. C'est le premier point. Le bassin versant, la zone humide, la zone estuarienne, le milieu pélagique, les phénomènes physiques, les phénomènes écologiques et biologiques, les phénomènes naturels donc, les phénomènes sociaux, politiques, économiques : c'est énorme.

La deuxième, et qui a été montrée dans de nombreux exposés, c'est que toutes ces dimensions et ces composantes sont en relation, mais en relation dynamique et évolutive : ça change, ça bouge tout le temps. Et cela confère une complexité à ces problèmes, qu'on a du mal quelque part à appréhender, aborder et traiter.

La troisième caractéristique générique, c'est celle des incertitudes que ces problèmes recouvrent : alors, on l'a dit du point de vue de la connaissance scientifique, des difficultés d'interprétation, d'instrumentation, la variabilité des choses, etc. Donc, pas seulement des incertitudes scientifiques, mais aussi des incertitudes économiques, politiques, sociales, sur le fait, qu'il est difficile de dire : mais que faut-il faire pour?

Et enfin, le quatrième point, et ça me paraissait assez clair dans la salle entre les différentes expressions, c'est que, puisqu'il y a des incertitudes et qu'on ne peut pas

tout connaître, ces problèmes sont l'objet de controverses. Ils sont disputés, ils sont controversés, ils sont difficiles à identifier, ont des solutions difficiles à trouver, etc.

On pourrait dire les visions qui sont en controverse, en citant l'exemple de la Hollande, des Pays-Bas, où l'enjeu est la survie de la population et où il y a une histoire de l'ingénierie très forte sur l'ingénierie hydraulique, notamment, et une délégation par l'État du pouvoir de protection au monde des ingénieurs; on est quelque part dans une conception très anthropocentrée de l'adaptation au changement climatique.

En revanche, avec des dépoldérisations : rendre à la nature les zones humides, etc., on est dans une conception plus éco-centrée de l'adaptation au changement climatique. On voit bien qu'il y a des visions qui coexistent, qui cohabitent et qui sont controversées. Et donc j'ai deux questions pour la table ronde, autour desquelles je voudrais vous amener à réagir.

La première, c'est : faut-il une vision partagée, et si oui, comment la construire? Comment la faire émerger? On a entendu des enseignements.

La seconde, elle viendra plus tard, c'est : que pensez-vous du rôle des connaissances scientifiques dans la construction de telle vision partagée, s'il faut en avoir une?

**Patrick BAZIN** : Je me lance, parce que j'avais envie d'essayer de répondre à une question qui avait été posée tout à l'heure, sur comment on décide où sont implantées les digues? Effectivement, faut-il une vision partagée? Évidemment dans l'idéal oui. Mais je voudrais préciser que l'avantage de la loi qui a créée la compétence GEMAPI, a identifié justement ce qu'on considèrerait comme étant un système de protection pour les territoires concernés, et comment on définit, justement, le système. Auparavant il y avait des digues, des gens qui étaient responsables de ces digues, sans forcément le savoir, et il n'y avait pas de vision d'ensemble. Ce que cette loi dit, c'est qu'il faut avoir une vision d'ensemble, à l'échelle d'un territoire identifié, un territoire cohérent vis-à-vis des aléas marins. Et l'autorité "gémapienne", qui a la responsabilité de concevoir ce système de défense, a une totale liberté, finalement, pour le faire : c'est-à-dire qu'elle n'est pas obligée de dire "je défends le système existant". Elle peut le redéfinir, et surtout, elle définit le niveau de sécurité et de protection que va procurer ce système. C'est-à-dire que l'autorité "gémapienne" va être responsable de définir un système de protection, de dire jusqu'à quand ça protège, par exemple cinquantennal ou centennal. Et elle est responsable du maintien du système jusqu'à ce niveau de protection, mais pas au-delà. Elle n'est pas responsable de tout. Elle est responsable de ce qu'elle a convenu qu'elle devait mettre en place. C'est à mon sens un lieu de gouvernance assez intéressant, mais qui est nouveau, et qui est quand même encore peut-être insuffisamment exploité.

Simplement, je dirais, qu'aux Pays-Bas, on a effectivement des enjeux qui écrasent tout : c'est la survie des zones urbaines centrales. Quelque part, dans le Marais poitevin, on est dans une situation assez comparable, puisqu'il y a un enjeu écono-

mique : l'agriculture. Je ne dirais pas qu'il écrase tout, mais en tout cas, il détermine les choix qu'on fait. Et puis il y a des secteurs qui sont un peu moins identifiés, où il n'y a pas de ligne de forces économiques vraiment claires, ou identitaires. Et c'est peut-être là qu'il faut être inventif. En tout cas, quand je pense aux secteurs qu'on a choisis dans le projet Adapto, ce sont quand même des secteurs où finalement il y a beaucoup d'incertitudes. Et il n'y a personne en capacité d'orienter les choses, et de décider. Aussi, ce qu'on propose, ce sont des façons de construire ensemble une vision partagée, parce qu'il n'y a personne qui est en mesure de l'avoir, a priori.

**Patrick STEYAERT** : Ce que j'entends dans votre réponse, c'est qu'il y a d'une part des cadres d'action publique, donc la GEMAPI qui est la responsabilité de l'État, mais qui quelque part délègue au local la mise en œuvre et la conception des plans. Ce que j'entends aussi dans votre réponse, c'est que les réponses qui sont apportées sont à adapter à chaque situation locale, en fonction des forces en présence, des réalités économiques locales, et qu'il y a peut-être des zones qui peuvent plus facilement aller vers un type de solution, et d'autres vers un autre type de solution. Est-ce que c'est bien ça ? D'autres éclairages ?

**Jean RICHER** : Je me permettrais, pour ma part, d'introduire un point de vigilance concernant tous les publics. Effectivement, cette vision technocratique, qui est importante, évidemment qu'on a besoin impérativement d'une GEMAPI forte et d'une organisation territoriale qui permette une défense, elle induit aussi une vision d'une institution providentielle. C'est-à-dire que tout un chacun, moi citoyen, je reporte ma responsabilité, la responsabilité de la sécurité sur l'institution.



L'exemple que je voulais vous donner, c'est l'exemple américain de la ville de New York. Alors, évidemment, La Rochelle-New York il y a un petit gap, mais pas vraiment. Lorsqu'ils ont fait à New York ce grand projet de défense côtière qui s'appelle Rebuild by design, il y a eu une exposition dans un musée d'art contemporain. Il y a des vidéos virales sur les réseaux sociaux. Il y a une politique de communication importante, qui va aussi chercher les citoyens. Et le point de vigilance est juste là, effectivement. On aura beau faire les projets les plus vertueux techniquement, si on n'emmène pas tous les publics avec nous. Quand on parle de tous les publics, ce sont aussi les chasseurs, les associations de randonneurs, des ostréiculteurs. Ce sont des publics très particuliers. Mais si on n'emmène pas tous les publics avec nous, il risque d'y avoir, à un moment, une distance trop importante pour que l'action publique soit comprise.

**Fabrice ENON** : Ce que je trouve intéressant, c'est que tu aies lié les deux questions. La question de la décision et puis de l'acceptabilité sociale, dont on a parlé, à l'instant. Et tu as parlé de la science, en même temps, et des progrès de la science. Et effectivement c'est intéressant. Parce que moi, en tant que technicien, sur le terrain j'ai un certain ressenti, mais c'est un ressenti. Mes collègues ou d'autres élus auront un autre ressenti. Et ce que je trouve intéressant dans la science et la proximité qu'on a avec l'Université de La Rochelle, c'est que la science va nous permettre de modéliser, de quantifier, de chiffrer, ce qui nous permet après, dans les débats, de pouvoir quantifier, et de savoir de quoi on parle. Quand on parle de dépoldérisation, on parle de remontée des niveaux d'eau. Il faut quantifier tout ça, savoir combien ça coûte. Si on pose seulement le "Est-ce qu'il faut prendre une décision, ou ne pas prendre une décision?", ça ne suffit pas. Et la science permet un arbitrage que l'on n'aurait pas autrement.

**Patrick STEYAERT** : Le point de vigilance qui était évoqué là, si je l'ai bien compris, et je le partage, c'est que ces enjeux sont tellement complexes, justement, demandent tellement de ressources et de compétences sur le plan cognitif, que finalement c'est une affaire d'acteurs institutionnels. Donc les experts, les collectivités, qui parfois ont du mal à suivre une affaire d'acteurs institutionnels. Et le point de vigilance qui est évoqué là, c'est : comment faire participer la société civile, donc les tout publics, tel que j'ai entendu là, non pas seulement à accepter l'acceptabilité sociale de quelque chose qui a été décidé pour eux, mais de participer à construire le problème et les solutions ? C'est totalement différent.

Donc il y a là une ligne de fracture entre des acteurs institutionnels, les problèmes sont de plus en plus complexes. Les instruments, les besoins cognitifs, etc., sont de plus en plus grands, ce qui fait qu'il y a une sorte de captation du pouvoir de décision et d'action par ces acteurs institutionnels ; qui délaissent la société civile, qui n'est plus en capacité de comprendre, d'apprendre et de décider. Ce que j'ai vu dans le point de vigilance que vous évoquez, c'était : comment associer tous les publics, pas seulement à l'acceptabilité sociale d'une solution qui serait proposée, mais dans l'élaboration des problèmes et des solutions ? C'est ça que j'ai entendu.

**Dominique GIRET** : Pour continuer dans ce sens-là, oui, il y a un problème de logiciel. On n'a pas les mêmes logiciels, c'est-à-dire que ceux qui décident des stratégies à mettre en œuvre, ce sont les territoires, ce sont les habitants des territoires qui sont directement impactés par ces solutions, par ces problèmes-là. Et dans le Marais poitevin, ce n'est pas nouveau : les digues on ne les a pas faites depuis Xynthia, ou depuis qu'on sait que le niveau de la mer augmente. Ce que je veux dire, c'est que les habitants des territoires qui se protègent, sont dans des logiques de réflexion, de culture, qui sont en continuité avec ce qui se fait sur ces territoires depuis longtemps.

C'est nouveau, l'appréciation de la problématique, le fait qu'aujourd'hui, en effet, il y ait un nouveau logiciel de l'analyse scientifique qui nous apporte de la matière et de l'instrumentation dans tous les sens. Et qui fait que plus ça va, mieux on maîtrise les phénomènes, pour rapprocher les deux mondes. Alors ça se fait par ce genre d'opérations, mais c'est compliqué, parce qu'on n'efface pas, on ne décide pas à la place des gens qui sont sur place, dans les territoires, qui jusque-là faisaient le travail en tant que propriétaires, qui le font désormais au travers des syndicats mixtes. C'est juste l'émanation des élus des communes, qui représentent les habitants de leur territoire. Le logiciel est le même pour les territoires. Dans le Marais poitevin, et ça doit se comprendre comme ça, les gens sont plutôt pour une logique de protection. Les gens qui habitaient le bâtiment du Signal, cet immeuble le long de la côte du côté du Cap-Ferret, ont été déménagés de force. Mais ils n'ont pas intégré le fait, volontairement, de partir de ce bâtiment-là. Cela signifie, et il va falloir du temps, qu'on travaille à partager les choses avec les territoires, et on y commence juste, finalement.

Après, au-delà de ça, comment fait-on pour aller plus loin, et imposer les choses ? Ce ne sont pas les territoires qui vont le faire d'eux-mêmes. L'État peut le faire de temps en temps, mais il ne le fait aujourd'hui que par réaction à des phases de crise. Dans le Marais poitevin, là aussi concrètement, on a quand même démoli mille maisons dans des endroits où il y avait des risques. L'État a identifié les risques, et a imposé aux territoires la démolition des maisons. Donc c'est le croisement à la fois d'un État, appuyé par l'argumentaire scientifique, d'un État fort, qui voit quand même qu'on ne peut pas faire autrement que de s'adapter, et puis l'évolution de la culture locale.

**Patrick STEAYERT** : J'ai oublié de dire : si vous souhaitez participer à notre table ronde en posant des questions, vous y êtes largement invités.

**Jean-Charles CATTEAU** : Merci de le rappeler, Patrick, parce qu'effectivement Benoît Biteau, avait déjà levé la main. Je vais le laisser intervenir, et puis on va passer le micro à d'autres personnes.

**QUESTION 1 / Benoît BITEAU** : Oui, Patrick ne sera pas surpris, parce que ça fait deux jours qu'on travaille tous les deux sur cette discussion qu'il a essayé d'introduire à cette table ronde. Moi, je voulais rebondir sur ce que vient de dire Dominique, et

aller encore plus loin : c'est-à-dire qu'on se rend compte, quand on essaie d'associer le "tout public" que vous convoquez, c'est que, finalement, le "tout public", il commence à s'intéresser au sujet quand il y a un mètre d'eau dans sa maison. Je caricature à peine. C'est-à-dire que les alertes, elles sont données. Les références, les connaissances, les compétences scientifiques sont là pour nous aider à marcher, ou à apprendre à marcher en avançant. Et à un moment donné, sur la base des connaissances dont on dispose, il faut savoir trancher. Mendès-France disait : "gouverner c'est prévoir". Et quand on est élu, et je suis un modeste élu, à un moment donné, sur la base des connaissances, quand bien même on cherche à consulter le tout public, qui est souvent aux abonnés absents quand tout va bien ; c'est notre devoir de trancher, et donc de prendre une décision sur la base des éléments qu'on connaît. Et, encore une fois, ce n'est pas du tout pour caricaturer, mais si Badinter avait attendu que tout le monde soit au rendez-vous de l'abolition de la peine de mort, je ne suis pas sûr que la peine de mort ne serait pas encore disponible sur notre territoire. Si Simone Veil avait attendu que tous les citoyens soient au rendez-vous de l'avortement, je ne suis pas sûr que les femmes pourraient avorter dans ce pays-là. C'est aussi ça le devoir de l'élu : quand bien même ça peut paraître très directif, il faut, de temps en temps, dans ce "devoir de gouverner c'est prévoir," sur la base des données techniques, scientifiques et abouties dont on dispose, savoir prendre les décisions. Le risque, et c'est là où je te rejoins Patrick, c'est qu'effectivement - et c'est ce que nous a dit Nicolas Hulot quand il a claqué la porte de ce gouvernement qui veut tout faire en même temps avec des chefs de cordée qui ont plutôt tendance à vouloir céder aux lobbies - c'est qu'effectivement, dans ce mode de fonctionnement, où le "tout public", effectivement, est trop absent, d'autres, qui ont d'autres intérêts que l'intérêt commun, soient au rendez-vous de la décision avant ceux qui ont intérêt à prendre les bonnes décisions. Et pour attraper le sujet plus en amont, pour revenir sur ce que vient de dire Dominique : on voit bien que l'État légifère, impose des réglementations comme GEMAPI. Et je suis assez d'accord avec Fabrice quand il dit que c'est plutôt pas mal, sur le papier, GEMAPI. Sauf que quand le même État veut construire une autoroute ? Il est capable de poser une DUP, et de faire l'acquisition de la totalité du fuseau dont il a besoin pour faire l'autoroute. Quand il veut faire une LGV, le même État est capable de poser une DUP, pour faire l'acquisition du fuseau nécessaire pour poser sa LGV. Qu'est-ce qui empêche l'État, plutôt que de légiférer et de dire aux collectivités locales débrouillez-vous, maintenant qu'on a légiféré, de porter l'acquisition et d'effacer ce flou juridique qui consiste à laisser à des propriétaires l'obligation de l'entretien de leur digue, et quand ce n'est pas fait leur taper sur les doigts avec une petite règle, en leur disant : vous n'avez pas bien fait. Et engloutir des sommes d'argent public colossales, dans des logiques curatives, comme ce qui s'est passé avec Xynthia, quand on a défini les zones noires ; et englouti des sommes d'argent délirantes dans la destruction de bâtis qui avaient été submergés par la tempête Xynthia. Est-ce que ces enveloppes qu'on a mobilisées pour démonter des maisons dans des logiques curatives n'auraient pas été mieux orientées dès le début, dans de l'anticipation et de la prévention ? C'est ça la ques-

tion que je pose. Et malheureusement, après Martin, après Xynthia, on est encore dans des stratégies publiques qui sont molles du genou, schizophrènes, et qui n'ont pas franchement réglé le problème, à part poser des lois qu'on demande de faire porter par les EPCI locales.

**Patrick STEYAERT** : Peut-être, justement, parce qu'ils restent enfermés dans des logiques d'action publique.

**Jean RICHER** : Juste un élément de réponse. C'est qu'hier soir, donc il y a eu une conférence-spectacle, la salle était pleine. Plusieurs marches pour le climat ont eu lieu, ici même à La Rochelle, depuis le début de l'année. Moi, très sincèrement, il y a un an j'aurais été incapable de prévoir qu'il y aurait des marches pour le climat. J'entends par là que si les écosystèmes sont mobiles et évoluent vite, la mentalité de la société aussi ; et parfois, nos politiques publiques sont à la traîne. C'est juste ce que je voulais dire. Il est possible que les mentalités et que la société soit prêtes. Après, la question démocratique qui se pose, c'est une question extrêmement importante, et vous venez de la poser, qui est de se demander si : est-ce qu'il faut attendre la catastrophe pour qu'à ce moment-là il y ait une décision brutale ? Ou est-ce que la société, les citoyens, ne peuvent pas prendre en main ce débat ? Et comment est-ce qu'on leur fait prendre en main ce débat, pour organiser tranquillement la gouvernance d'une adaptation ? L'enjeu, il est bien là.

**Patrick BAZIN** : Oui. Rapidement, c'est clair qu'on souhaiterait tous qu'on anticipe. Et même la personne des Pays-Bas, qui nous montrait quelque chose qui est remarquablement maîtrisé, disait : ce serait quand même bien qu'on arrive à plus anticiper, sans attendre les catastrophes. Donc ça, c'est un vrai idéal. Les gens avec qui je discute depuis quelques années, quand on est confronté à ces questions-là, les praticiens, on va dire, y compris les élus hors micro, l'immense majorité considère que seules les catastrophes font avancer les choses.

**Patrick STEYAERT** : C'est ce qu'on appelle les "critical incidents" en anglais. Sans doute.

**Jean-Charles CATTEAU** : Avec un certain cynisme, mais ça semble être une réalité.

**Patrick BAZIN** : C'est quand même une chose avec laquelle il faut compter. Alors, après on passe notre temps à essayer de trouver d'autres solutions, justement, d'essayer d'anticiper. Et je voudrais quand même défendre le cadre intercommunal de la GEMAPI. Même si, certainement il y a des cadres plus perfectibles, plus idéaux à imaginer. Mais quand l'État décide d'un fuseau de LGV, il considère que c'est un projet à l'échelle du territoire national. Quand il faut préserver la question du territoire du Marais poitevin, c'est quand même quelque chose qui concerne le Marais poitevin, et qui ne sera pas forcément traité de la même façon que le Marais de Brouage. Pour ma part, je pense qu'en termes de déconcentration c'est plutôt bien.

**Jean-Charles CATTEAU** : On va peut-être passer la parole, si vous le voulez bien, parce qu'il y avait des questions en attente. Monsieur a le micro.

**QUESTION 2 / Eric COLLIAS** : Oui, pour aller dans le sens de Messieurs STEYAERT et RICHER. Je pense que les gens ont des difficultés à avoir des points de vue sur les choses, parce c'est facile de développer un esprit d'abstraction quand on manipule des symboles, des cartes... des concepts, et de se mettre à distance des phénomènes. Alors que les gens sont pris dans les phénomènes. Il y a donc une relation de fusion avec les phénomènes, qui ne leur permet pas de prendre la distance qu'on peut prendre sur la réalité avec nos outils intellectuels. Et c'est sans doute à travers les outils que vous proposez qu'on peut négocier la réalité, mais on ne peut pas partager des points de vue ; je ne pense pas. Je pense qu'il faut arriver à négocier des réalités qui ne sont pas incompatibles, parfois, tout simplement parce qu'on a des pratiques et des expériences concrètes, qui ne nous permettent pas de nous mettre à distance des phénomènes.

**Jean-Charles CATTEAU** : Alors, ça a été dit tout à l'heure, pour notamment les notions d'échelles de temps, par exemple : ça m'a marqué également dans vos présentations. Il y avait une autre question, je crois, juste derrière vous.

**QUESTION 3** : Rebonsoir. Du coup, je voulais rebondir par rapport à ce que vous disiez, Monsieur RICHER, et vous aussi Monsieur STEYAERT, sur l'association qui peut être faite, justement, des populations dans l'élaboration d'ouvrages de protection, ou des choses comme ça. Typiquement, je vais prendre l'exemple qu'on a aujourd'hui à Fouras, où les digues n'ont pas encore été construites : c'est en cours. Très concrètement, on ne peut pas dire que la population ait été informée. C'est fortement regrettable. Et donc, ça ce n'est pas lié à la commune de Fouras ou quoi que ce soit. C'est aussi dans la manière où on cherche à communiquer sur ce type de projets. Un petit entrefilet, une petite ligne sur un panneau municipal pour informer d'une enquête publique, je ne crois pas que ça soit, aujourd'hui encore, la manière de communiquer sur ce type de projets. Et si on souhaite associer réellement, mais "si on souhaite" - je mets en doute le fait que les politiques souhaitent associer réellement la population à ce genre de questions - eh bien je pense qu'il faudrait penser à faire autrement. Et je trouve bien malheureux car la population est intéressée. Et certes, il y a un affect des gens par rapport à leurs côtes, par rapport à leur habitat, mais il faut aussi réfléchir au fait que les gens ils ne sont pas complètement stupides, et que réfléchir sur le long terme, c'est aussi à la portée de tous.

**Régis LE QUILLEC** : Juste une petite réaction. Nous, l'Agence, on ne finance pas toutes les problématiques de digues. Mais le constat qu'on fait, c'est que l'appropriation par les territoires est très hétérogène sur ces questions liées à la question de l'eau. Alors, on essaie d'apporter, au travers d'actions de sensibilisation auprès du territoire, un certain nombre de clés susceptibles d'éclairer les acteurs sur des grands enjeux tels que le changement climatique et d'autres enjeux liés notamment à la pollution. Le fait est que, même si les territoires sont très hétérogènes, lorsqu'on apporte des éléments d'éclairage au territoire, il y a une réelle appropriation de ces enjeux par les territoires. Je pense qu'il ne faut quand même pas désespérer. Il y a des outils pour que le territoire s'approprie les enjeux du changement climatique. Là,

on est à un colloque de niveau national ou international à La Rochelle. Je sais qu'il y a eu des expériences de ce type-là menées sur d'autres territoires. Et on voit que, quand même, les mentalités évoluent, et évoluent très vite. Mais il faut du temps, un petit peu.

**Patrick STEYAERT** : Je pense qu'on peut répondre aussi, c'est tout à fait juste : le temps. Les gens sont en capacité d'apprendre. Et dans les théories d'apprentissage, notamment anglo-saxonnes, les fameux incidents critiques sont déterminants de ces moments d'apprentissage très forts. Ils apprennent à partir des expériences vécues, des expériences ressenties, mais ils ne peuvent pas nécessairement se mettre à un niveau d'abstraction, tel que le font les scientifiques.

**Régis LE QUILLEC** : Ou de projection, aussi.

**Patrick STEYAERT** : Absolument. Autre point également qu'il ne faut pas négliger, c'est la culture politique du pays dans lequel on vit. Quand on voit les choses aux Pays-Bas, il y a une confiance totale de la population dans ses ingénieurs. Il y a une délégation totale de l'enjeu de protection au monde de l'ingénierie et de la recherche, et il n'y a pas besoin de discuter de ces problèmes. Pour eux, il y a un contrat social qui est historiquement situé, et qui s'appuie sur un savoir-faire et une compétence très forte. En France, on est quand même dans des dynamiques plus descendantes, avec des acteurs institutionnels qui ont un poids important, notamment les collectivités à l'échelle territoriale, etc. ; et la capacité à mobiliser les "tout publics" est relativement faible. Donc tout coexiste, je pense. Il n'y a pas à dire ce qui est bien ou mal, tout coexiste. En revanche, ce qui est important de préciser, c'est qu'il faut tenter, autant que faire se peut, en fonction de l'hétérogénéité et de la diversité des situations, de créer des lieux dans lesquels ces apprentissages peuvent s'opérer ; et pas l'acceptabilité sociale de quelque chose qui aurait été décidé par ailleurs. C'est vraiment l'apprentissage pour devenir soi-même en mesure de faire des choix, en relation avec d'autres. Historiquement, en France, la concertation, quand on en parle, c'est une concertation entre acteurs institutionnels : elle mobilise très peu la société civile et les tout publics. D'où les initiatives telles que CLIMAT, pour amener les gens à ce type d'échanges.

**Yves LE QUELLEC** : Yves Le Quellec, coordination pour la défense du Marais poitevin. D'abord, je voudrais vous remercier de cette table ronde et de la façon dont elle a été introduite, avec, je crois, des mots clés qui sont les bons, et que je partage largement : problématiques socialement construites, complexités, controverses. Et je crois qu'il ne faudrait pas s'imaginer qu'on pourra effacer la dimension controversée, certainement pas. Je voudrais juste ramener, à propos du tout public, un élément que j'ai entendu ce matin dans la bouche de Monsieur SLOMP qui nous expliquait la dimension très ancienne, fondamentalement démocratique, des structures de gestion de l'eau et des infrastructures associées. On est très loin de ça. Je partage l'idée que la GEMAPI est un progrès important, sauf qu'on la fait porter par des EPCI, qui sont des structures politiques dont les dirigeants ne sont pas élus au

suffrage universel. Ce sont des élus, certes, mais ils sont désignés par leurs pairs. Pour la communauté. Et je pense que c'est un élément structurel qui explique, pour partie, c'est évidemment plus compliqué que ça, de l'impossibilité de rencontrer le "tout public" ; quand on a une structure qui lève l'impôt, mais qui, structurellement, n'a pas forcément besoin de rendre de compte au contribuable. Merci.

**Jean-Charles CATTEAU** : Merci à vous pour cette réflexion tout à fait complémentaire. Je crois que Fabrice voulait intervenir. Sinon, je vais laisser à Patrick le soin, de conclure sa table ronde, et éventuellement d'interpeller encore tel ou tel d'entre vous.

**Fabrice ENON** : Je voudrais juste mettre un élément de vigilance sur le tout public, parce que juste après Xynthia, 95 % de la population - syndrome de NIMBY - demandait une hausse drastique des digues, à part quelques Associations pour la Protection de la Nature (APN) qui avaient un discours un peu plus réservé, mais ils étaient totalement minoritaires avec quelques services d'État qui se basaient sur des éléments scientifiques. Mais si nos élus n'avaient pas tranché vers la minorité, au lieu de la majorité, aujourd'hui on aurait des digues à sept mètres partout. Alors, heureusement que parfois on n'écoute pas le "tout public", parce qu'on serait parfois contreproductif.



**Patrick STEYAERT** : Est-ce que quelqu'un d'autre parmi vous souhaite encore réagir ?

**Régis LE QUILLEC** : Je voulais juste rajouter un point, qui m'interpelle quand même, c'est de voir la salle pleine hier soir dans un débat, très intéressant par ailleurs, qui essayait de rapprocher le monde scientifique du grand public. Et, alors là, je vous le dis entre nous, parce que les personnes de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne ne sont pas là, mais quand on lance des concertations sur les questions importantes du SDAGE, sur le plan d'adaptation, certes on met en place des outils, des réunions, des outils sur Internet, et finalement, on a assez peu de réactions. On a quelques centaines de réactions, ou 200, 300, 500 réactions, mais sur l'ensemble du bassin, ce n'est pas grand-chose. Je vous fais part de ma réflexion.

Ça renvoie à la question des outils, des méthodes pour recréer du lien sur ces questions un peu complexes parfois, entre le "tout public", le grand public, et puis certains experts, sur des questions parfois compliquées d'appropriation. Je pense qu'il faut aussi se poser des questions sur les outils d'appropriation.

**Patrick STEYAERT** : Oui, absolument. Donc, pour conclure, vous avez vu que ce n'est pas simple, loin de là. Je pense qu'il n'y a pas une solution ou une bonne solution, mais une diversité de solutions, à agencer dans le temps et dans l'espace. Si vous prenez l'exemple de l'Aquitaine, j'ai trouvé cet exemple assez extraordinaire parce que la puissance publique, les acteurs institutionnels, ont à la fois identifié le risque, identifié les solutions possibles, cartographié tout ça, puis sont redescendus vers le local pour mener tout un travail de réflexion, d'appropriation, autour de ces connaissances et de ces outils, pour faire des choix. Ces choix ne sont donc pas venus d'une technostructure qui aurait imposé tel type d'aménagement. Ils ont vraiment été retravaillés avec les populations locales pour proposer des choix éclairés, qui après sont retravaillés, et remis en scène à l'échelle locale.

Donc, pour conclure, la controverse n'est certainement pas close. Toute la question est de savoir si on la clôt de manière, autoritaire ou arbitraire, ou si au contraire on se sert de la controverse comme un outil, comme quelque chose à explorer, et comme un moteur de l'adaptation. Je vous invite plutôt à regarder la controverse explorée comme un moyen de penser à l'adaptation au changement climatique.

Je remercie tous les participants à cette table ronde, et je remercie le public de cette participation.

